

## ARTICLE SUR LE SAUMON

*« Puis venaient les beaux poissons, isolés, un sur chaque plateau d'osier : les saumons d'argent guilloché dont chaque écaille semble un coup de burin dans le poli du métal »*

Une phrase suffit à Emile Zola en 1873 dans le « ventre de Paris » pour nous décrire la puissance, la beauté de ce grand poisson mythique.

Ces poissons, passant les 10 kg, vendus sur les halles de Paris dans la seconde moitié du XIXème siècle ne viennent pas du Couesnon, ne rêvons pas ! pêchés plus probablement dans l'Adour, la Loire, la Seine... peu importe d'ailleurs !!!

Zola ne sait sans doute rien de ses mœurs, du long périple qui le mène du petit ruisseau aux profondeurs de l'océan puis son retour des années plus tard dans sa rivière natale.

Un toucher des yeux... le talent de l'écrivain fait le reste ; en quelques mots superbement choisis il a compris la magie de ce poisson magnifique.

OUI une beauté magique !!

A vol d'oiseau nous sommes à une vingtaine de kilomètres de la baie du Mont st Michel En quelques heures ils sont là, profilés, taillés pour la lutte, prêts à vaincre tous les obstacles dressés sur leur chemin. Ils avancent, guidés par leur métabolisme infallible, ne retournent , ne regardent jamais en arrière.

Les représentations graphiques les plus travaillées restent toujours en deçà de la réalité : ces couleurs si fines, aux dégradés impressionnistes, ces écailles emboîtées les unes dans les autres comme dressées dans l'argent le plus pur, le saumon est sans conteste une véritable œuvre d'art, comme seule la nature peut en

produire. Ne nous étonnons pas de la fascination, la folie, qu'il exerce toujours sur beaucoup d'entre nous.

Pauvre saumon !!! depuis des siècles, il survit ,face à son plus grand prédateur : l'homme. Il est même étonnant qu'il n'ait pas totalement disparu de nos belles rivières françaises ( ce n'est pas faute d'avoir essayé , réussi parfois malheureusement).

Pas de barrages infranchissables sur le Couesnon et ses principaux affluents, Loysance, Tronçon, Minette, mais une succession de moulins exploités par des meuniers, qui sans état d'âme, puiseront, puisent encore dans les richesses naturelles du cours d'eau.

Depuis des siècles, le saumon est un mets de choix, recherché, apprécié. Je ne parle pas de ces ravalés, bécards, c'est-à-dire des saumons de descente, maigres, sans aucun goût, conservés dans de la mauvaise saumure. C'est cela que les ouvriers agricoles refusaient de manger plus de trois fois la semaine. Le saumon a toujours représenté une valeur marchande non négligeable, mais surtout, il revêt une valeur symbolique. Au moyen âge, certains impôts féodaux sont payés en kilos de saumon ( le poisson entier bien entendu .. ) C'est aussi un cadeau fastueux « désintéressé » fait aux autorités de l'époque. Combien de saumons fraîchement sortis de la baie ont-ils fini dans les assiettes de précieux invités ! Qui peut nous jurer que de telles pratiques ont réellement disparu ?

Toutes les méthodes possibles seront utilisées . En ce domaine, l'imagination de l'homme n'a pas de limite.. Le Couesnon n'est pas très large. Il est facile d'y poser des filets, des carrelets, d'utiliser des fourches, des harpons. que sais- je encore ? de faire référence à de pseudos droits accordés par Colbert (ministre de Louis XIV) aux inscrits maritimes pour piller la baie du mont St Michel : environnement favorable , facile pour l'utilisation de la senne, la bichette, le râteau ... Ces droits indûment accordés à des gens de

sac et de corde, des « miséreux » qui, refusant de travailler préféraient vivoter de leurs petites magouilles.

Les années passent ... le Couesnon subit les ravages de tous ces prédateurs, comparables à ces grands oiseaux gris et noirs que l'on voit s'abattre chaque jour sur tous les points d'eau.

Domage que nous ne disposions pas de données chiffrées, mais le Couesnon a toujours été une rivière à saumons une petite rivière !! par la quantité d'accord, mais certainement pas par la qualité .. Nos saumons sont beaux, très beaux !!!

Les quelques kilomètres favorables à sa pêche, je les connais bien, très bien. Toute mon enfance, mon adolescence, je les ai passées au bord de la rivière, le plus souvent dans la rivière elle-même. La pollution n'avait pas encore déposé ces tonnes de sédiments susceptibles de nous apporter les pustules les plus diverses. La rivière pas encore recalibrée était facile d'accès pour y entrer mais surtout pour en sortir. LE CENTRE NEURALGIQUE DE NOTRE SAUMON c'est ANTRAIN , ANTRAIN SUR COUESNON (certains parcours appartiennent pourtant aux communes de Sougéal, la Fontenelle, Rimou Bazouges...) . Il se prend même chaque année des saumons jusqu'à Fougères !

Les grands pêcheurs à la ligne, du moins ceux dont je retiens les noms, ceux dont j'ai tant appris, moi qui très tôt a été subjugué par ce grand poisson sont à de rares exceptions, originaires, habitant la commune, adhérents depuis ses origines à l'APPMA locale : la gaule Antraineuse. C'est un ouvrier du moulin près du Couesnon qui tient la palme avec un poisson de 22 livres pris au-dessus du « puits » à la crevette... au bouquet, pas à cette lamentable crevette bleue pendouillant au bout d'une ligne. Ce pêcheur maintenant âgé qui m'appelle un soir bien froid d'avril pour me montrer les deux poissons de 16 livres qu'il vient de prendre. Je lui ai gaffé en 1983 ou 84 un magnifique poisson de 17 livres. Le 1<sup>er</sup> Avril 1967 mon

oncle réalisait un triplé en deux ou trois heures. Cette date reste bien gravée dans mon esprit car j'ai pris mon tout premier le lendemain, 7 livres et 1/2 « aux vers » le 30 mars 1969, j'ai sorti des « courants » ma plus grosse prise : 17 livres à la cuiller. Je ne peux les citer tous malheureusement. Je me dois pourtant d'insister plus particulièrement sur Mr Jean Paul Lorand. C'est d'abord un pêcheur hors pair. Il l'a prouvé, le prouve encore sur toutes les rivières de France et de Navarre. Après le 22 livres, on doit retenir son 18 livres et 1/2 pris à la cuiller dans la « cave aux noyés » un matin d'avril 1983. Chapeau ! Ensuite, 37 ans président de la gaule Antrainaise, membre de la fédération depuis plusieurs années, il n'a jamais compté son temps, son énergie pour la protection du milieu aquatique, le développement des activités piscicoles...

Souvent vilipendé, rendu responsable de tout ce qui ne va pas, par des gens qui eux, ne lèveront jamais le petit doigt pour la défense du saumon ( beaucoup sont toujours persuadés que c'est lui qui fixe les quotas dévolus à notre rivière chaque année ). Il leur faudrait d'abord faire l'effort de bien connaître l'espèce et l'espace du saumon, ce qui évidemment est inutile à tous ceux possédant la science infuse.

La taille du saumon diminue depuis quelques années. Rappelons-nous tout de même qu'il y a quelques temps, sur les 150 premières déclarations au plan national, plus de la moitié était des ravalés .. C'est simple : Un saumon de 76 cm de long doit peser 76 au cube = 4kg 300. Ne chipotons pas sur quelques centaines de grammes, mais attention à ces poissons qui présentent une disproportion entre la longueur et le poids.

Les pêcheurs actuels, à venir, peuvent dire un grand merci à Jean Paul car, si le saumon repeuple aujourd'hui notre Couesnon, il en est le principal , le plus passionné instigateur.

Logiquement, nous devrions tous baigner dans un optimisme raisonné ; Les saumons sont de retour, la qualité des eaux s'améliore, des accords internationaux réglementent la pêche sur les zones d'engraissement en haute mer, les décideurs, les ingénieurs de l'ONEMA ont une vraie connaissance du milieu, des mœurs du saumon, travaillent, j'en suis certain pour la pérennité, la qualité de l'espèce.

Mais ... car il y a un mais .. La FEDERATION D'ILLE ET VILAINE, le COGEPOMI, l'ONEMA ne peuvent faire l'impasse sur une réflexion approfondie en ce qui concerne les quotas attribués à chaque rivière : système unique au monde, système inique, totalement incohérent. Cette année , la pêche du saumon a fermé fin avril, le 1<sup>er</sup> mai c'était l'ouverture de la pêche au « brochet >>, réouverture du saumon le 11 juillet dans des conditions différentes, difficiles : taille maximum du poisson 67 cm ,mais autorisation aux appâts naturels jusqu'au 20 septembre : Absurde, mortel pour le saumon ! Cerise sur le gâteau : fermeture générale le 11 septembre, véritable prime à la médiocrité !

Je n'insiste pas sur toutes les formes de braconnage, elles sont de notoriété publique . Ces pitoyables cachotteries ne sont que des secrets de polichinelle. Sans doute faudra t-il quelques exemples cinglants pour calmer la fièvre obsessionnelle de certains. Aujourd'hui, tout se voit,tout se sait...en temps réel.

Que les pêcheurs l'acceptent ou non, on s'oriente vers un quota par pêcheur valable pour l'ensemble du territoire, charge aux instances concernées de faire respecter les lois.

La pêche du saumon sur le Couesnon comme sur toutes les rivières françaises sera ce que les pêcheurs en feront. Il ne sert à rien de refaire chaque jour le monde de la pêche, d'incriminer ceux qui prennent les décisions mais qui bien entendu n'y connaissent rien.

Cette pêche si merveilleuse doit redevenir avant tout un loisir ( nous n'avions pas de mots assez durs contre un pêcheur normand qui du matin au soir « squattait », toujours le même secteur ).. C'est bien cela qui se passe aujourd'hui ??

Il est terminé le temps de la grande liberté, la grande anarchie où l'on faisait ce que l'on voulait sans contrôle, sans quota etc ...

Les pêcheurs se doivent de faire des propositions réalistes adaptées au monde actuel, celui du XXIème siècle, faute de quoi, des mesures de plus en plus restrictives nous seront imposées et ne nous y trompons pas appliquées.. Si quelqu'un a des propositions sensées, qu'il prenne rendez -vous avec les responsables de l'ONEMA et aille y exposer son point de vue.

Le saumon est un poisson noble. Il doit être pêché proprement. Par niveau très bas, avec une température élevée, le poisson souffre, on ne va tout même pas en plus lui planter un triple quelque part dans la viande ou un hameçon bien trempé dans le fond de la gorge pour ensuite le treuiller comme un âne mort !

Chacun agira comme bon lui semble, mais la prise d'un saumon ne peut pas , ne doit pas devenir un acte banal !

« ce que je viens de faire est- il digne du poisson que je viens de prendre ? ce que je viens de faire est -il digne d'un pêcheur de saumon ? » Que chacun réponde donc à ces questions. !!!!

Jean- Jacques LERAY